

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



LA LETTRE N°90

Janvier 2024

LA PAROLE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

## Le temps des commémorations décennales



Les commémorations décennales jouent un rôle essentiel dans la vie commémorative française. Il en a été ainsi en particulier pour le bicentenaire de la Révolution en 1989 et le centenaire de la Première Guerre mondiale (2014-2018).

Ainsi, tous les dix ans, la mémoire de la Première et de Seconde Guerre mondiale est replacée sous les projecteurs de l'actualité. Souvenons-nous de grands anniversaires, en particulier celui de 1964, marqué par la volonté du général de Gaulle de rendre hommage aux combattants de 14/18 (50ème anniversaire de 1914) et à ceux de 1944 (20ème anniversaire) ; et celui de 1984 marqué par la volonté de François Mitterrand de rendre hommage aux libérateurs de la France à l'occasion du 40ème anniversaire de 1944.

Mais tous ces anniversaires décennaux n'ont pas le même « poids commémoratif ». En fonction de l'allongement de la vie, trois sont essentiels :

- Les 40ème anniversaires : c'est le moment où l'on peut rassembler le plus grand nombre d'acteurs d'une page d'histoire, dont une majorité ont atteint la retraite.
- Les 70ème anniversaires : c'est le moment où les derniers acteurs, ceux qui étaient jeunes au moment des faits peuvent encore témoigner d'avoir participé à l'événement commémoré.
- Les 80ème anniversaires enfin : c'est le moment où les acteurs cèdent la place aux derniers témoins, ceux « qui ont vu se dérouler l'événement ».

A partir du 90ème anniversaire, la place est cédée intégralement aux historiens, aux descendants et aux nouveaux acteurs mémoriels.

2024 n'échappe pas à cette périodisation : 70ème anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine et de Dien Bien Phu, le temps des derniers acteurs ; 80ème anniversaire de la Libération de la France, le temps des derniers témoins ; 110ème anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, le temps de la recherche historique et du renouvellement des acteurs mémoriels.

Le Souvenir Français sera présent et mobilisé pour ces trois temps de la commémoration.

Photo : Commémorations débarquement 1944 en 1984 – photos archives Ouest-France

**Serge BARCELLINI**  
 Contrôleur Général des Armées (2s)  
 Président Général de l'association "Le Souvenir Français"

Contact :  
[communication@souvenir-francais.fr](mailto:communication@souvenir-francais.fr)

**EN BREF**

[Lire le billet d'humeur du mois](#)  
[Bilan des activités du Président Général](#)

**CE MOIS-CI****Sous les projecteurs**

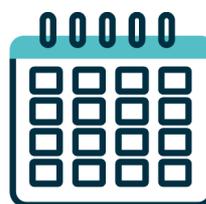
L'association consacre le mois de janvier à l'histoire de la musique dans la guerre et des musiciens combattants...

[Lire l'article](#)

**L'agenda du mois**

Le Souvenir Français en action ! La mobilisation des comités et des délégations en janvier..

[Lire l'article](#)



**JANVIER**

**Trois questions à**

Charles Langhendries et Philippe Jadin, présidents de l'association qui rend hommage à Jean et Germaine Sablon..

[Lire l'article](#)

**Il était une fois un monument**

Les lieux de mémoire de Rouget de Lisle...

[Lire l'article](#)

**L'œil de l'historien**



Thierry Bouzard, docteur en Histoire, spécialiste de la musique militaire qu'il enseigne au commandement des musiques de l'Armée de Terre...

[Lire l'article](#)

## C'était hier

Découvrez les activités du mois passé en images : les dépôts de drapeaux, la géolocalisation et les cérémonies et gestes mémoriels !

[Lire l'article](#)



## Nos partenaires



Tous partenaires pour la mémoire !  
Le Souvenir Français entretient un dense réseau : toutes les initiatives mémorielles des associations mémorielles...

[Lire l'article](#)

## On aime on soutient

Le Souvenir Français met en avant de nombreux projets mémoriels, livres, films, expositions

[Lire l'article](#)



## Sur les traces du Souvenir Français



Chaque mois, un monument du Souvenir Français, son histoire, sa création et son entretien.

[Lire l'article](#)

Si vous souhaitez aider Le Souvenir Français et devenir gardien de la mémoire, n'hésitez pas à adhérer ou à faire un don avec ce formulaire.



## REJOIGNEZ-NOUS !

Formulaire à remplir et à joindre avec votre règlement

NL

L'association Le Souvenir Français reconnue d'utilité publique est habilitée à recevoir :

- votre DON
- votre LEGS ou votre DONATION

Informations au : 01 48 74 53 99  
infos@souvenir-francais.fr

Particulier : vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre versement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

### FORMULE CHOISIE - 2024

PROFIL ADHÉRENT	Montant après défiscalisation ▼
Cotisation membre Titulaire – avec reçu fiscal pour les règlements via le site Internet national	à partir de 10 € 3,40 €
Cotisation membre Titulaire avec reçu fiscal	à partir de 20 € 6,80 €
Cotisation membre Bienfaiteur avec reçu fiscal	à partir de 50 € 17,00 €
Cotisation Jeunes (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants)	5 €
Abonnement Revue - si adhérent	10 €
Abonnement Revue - si non adhérent	20 €

**En passant par le site Internet national, l'émission du reçu fiscal (dès 10 €) est AUTOMATIQUE**

L'abonnement à la Revue (4 revues et 1 supplément par an) n'ouvre pas droit au reçu fiscal

RENOUVELLEMENT COTISATION  ADHÉSION  DON

Je verse la somme de : ..... € en règlement de (cases à cocher) :

ma cotisation  ma cotisation + abonnement Revue  mon abonnement à la Revue

par CHÈQUE : à l'ordre de ..... LE SOUVENIR FRANÇAIS  
à envoyer au ..... 20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris

par VIREMENT BANCAIRE : PARIS IDF CENTRE | IBAN : FR60 2004 1000 0100 9491 4Y02 030 PSSTFRPPPAR

en ESPÈCES : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom

en LIGNE : simple, rapide et sécurisé > <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>

Mes coordonnées (impératif)

NOM.....

Prénom .....

Adresse postale.....

Code postal ..... Ville .....

Adresse électronique.....

Téléphone (fixe ou portable).....

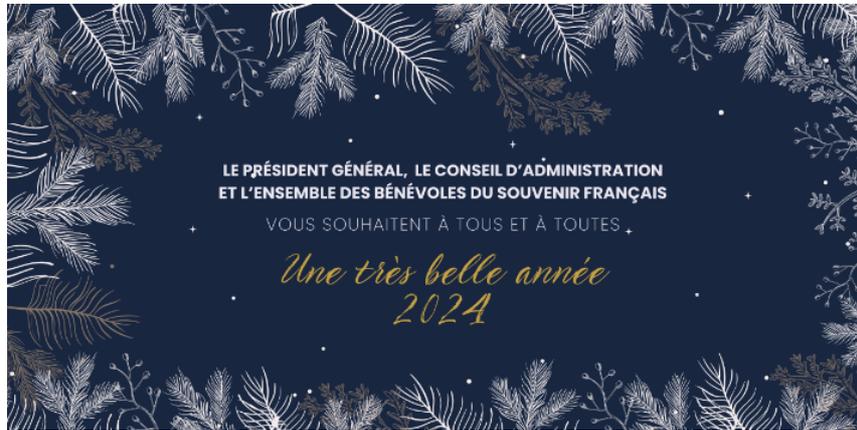
Date : .....

En vertu des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) l'association s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des données personnelles le concernant.

**Avec nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien.**

**La délégation départementale SF de votre affiliation ne manquera pas de vous contacter.**

Les 20 propositions du Souvenir Français afin de donner toute sa place à la politique mémorielle. [CLIQUER ICI](#)



*Suivez-nous sur les réseaux !*



**Le Souvenir Français**

20 rue Eugène Flachat

copyright [www.le-souvenir-francais.fr](http://www.le-souvenir-francais.fr) 2021

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)